

## LA CONSTRUCTION NAVALE

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE—ON DEMANDE L'AIDE DU GOUVERNEMENT

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, je veux parler aujourd'hui d'une affaire d'une extrême urgence, à savoir l'état de crise qui règne dans l'industrie de la construction navale. Depuis qu'il est au pouvoir le gouvernement conservateur a rogné sur tous les programmes importants d'aide fédérale à cette industrie. L'ex-ministre des Transports a dit en substance: «Ne comptez pas sur nous pour vous aider», et des milliers de travailleurs des chantiers navals de tout le pays ont été mis à pied.

Les Canadiens trouvent tout simplement inacceptable ce genre d'inaction gouvernementale. Le gouvernement, et en particulier les ministres des Transports (M. Crosbie) et de l'Expansion industrielle régionale (M. Côté), se doivent de prendre des mesures immédiates pour venir en aide à l'industrie canadienne de la construction navale. Les ministres devraient tout faire pour encourager la demande intérieure de navires et veiller à ce que ce soient les chantiers navals canadiens et non des chantiers subventionnés à l'étranger qui répondent à cette demande.

Voilà trop longtemps que le gouvernement dit qu'il s'agit d'un problème mondial qui ne peut être résolu, pour ensuite s'en laver les mains. Les Canadiens attendent de leur gouvernement qu'il agisse de façon positive en face de l'adversité au lieu de ne rien faire. Ils jugent qu'il est grand temps que le gouvernement et les ministres des Transports et de l'Expansion industrielle régionale s'acquittent de leurs responsabilités...

**M. le Président:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député.

\* \* \*

## LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

L'ANNIVERSAIRE DE L'ÉLECTION DU PREMIER PARLEMENTAIRE CANADIEN D'ORIGINE UKRAINIENNE

**M. William Lesick (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, j'ai assisté aux célébrations entourant le soixantième anniversaire de l'élection, à la Chambre des communes, de Michael Luchkovich, le premier parlementaire canadien d'origine ukrainienne. Pendant ses neuf années de service à la Chambre, il a démontré qu'aucun problème n'était trop grave pour qu'il puisse le régler, qu'il y avait toujours moyen de trouver une solution juste et équitable. Il était éminemment respecté de tous ses collègues et il a laissé un souvenir inoubliable et des plus favorables aux membres du gouvernement de l'époque.

C'était un gouvernant courageux et d'excellent caractère. Sans les traductions vers l'anglais qu'il a faites d'oeuvres ukrainiennes, surtout celles concernant la vie des pionniers ukrainiens dans l'ouest du pays, nous, les Canadiens, aurions été privés d'une partie intégrante de notre histoire nationale.

En célébrant cet anniversaire spécial, rappelons-nous le ferme engagement de Michael Luchkovich qui disait: «le véritable patriotisme... se caractérise notamment par la persévérance et l'économie même dans les circonstances les plus pénibles».

## Article 21 du Règlement

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE BUREAU DE POSTE DE NORWOOD GROVE

**M. Léo Duguay (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, je me réjouis que la Société canadienne des postes reconsidère actuellement la décision qu'elle avait annoncée de fermer le bureau de poste de Norwood Grove afin de trouver une meilleure solution.

Le 12 juin, et à nouveau le 10 juillet de cette année, des représentants de la Société m'ont assuré qu'ils n'envisageaient pas de fermer ce bureau de poste. Au même moment, les gestionnaires négociaient avec le syndicat les changements nécessaires pour effectuer cette fermeture. Ces deux dernières soirées, la Société a rencontré un petit groupe de citoyens choisis, «invités» à des séances de consultation. Nous apprécions bien sûr ces consultations, mais, monsieur le Président, mes électeurs et moi serions plus impressionnés par de véritables consultations publiques.

• (1410)

Les Canadiens méritent un bon service postal à un coût raisonnable, non pas des relations publiques accrocheuses, une direction de pacotille et des conventions collectives intraitables.

[Français]

Monsieur le Président, le service à mes commettants de Norwood doit être maintenu.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES INDIENNES

LES RELATIONS ENTRE LE MINISTÈRE ET LA POPULATION INDIENNE

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, voilà des années que les Indiens du Canada se plaignent d'avoir été maltraités par le ministère des Affaires indiennes. Durant des années, les parlementaires ont accueilli avec scepticisme les doléances que présentaient les Indiens aux Canadiens. Toutefois, selon ce qu'a révélé récemment le ministère à Winnipeg à la suite de la vérification Curry, il semble que les plaintes des Indiens aient été fondées.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. McKnight) a indiqué qu'il était disposé à ce que la GRC fasse enquête pour déterminer si le ministère des Affaires indiennes a agi conformément à la loi. Cette solution n'est sûrement pas la bonne, monsieur le Président. Ce qui fait défaut à l'heure actuelle, c'est le rapport de confiance qui a traditionnellement existé entre le gouvernement fédéral et la population indienne. Il a été tout à fait anéanti ces dernières années par divers fonctionnaires du ministère et par l'inaction de divers ministres des Affaires indiennes. Il nous faut un mécanisme entièrement indépendant de vérification des initiatives et des processus décisionnels du ministère des Affaires indiennes, sans quoi la confiance ne sera jamais rétablie.